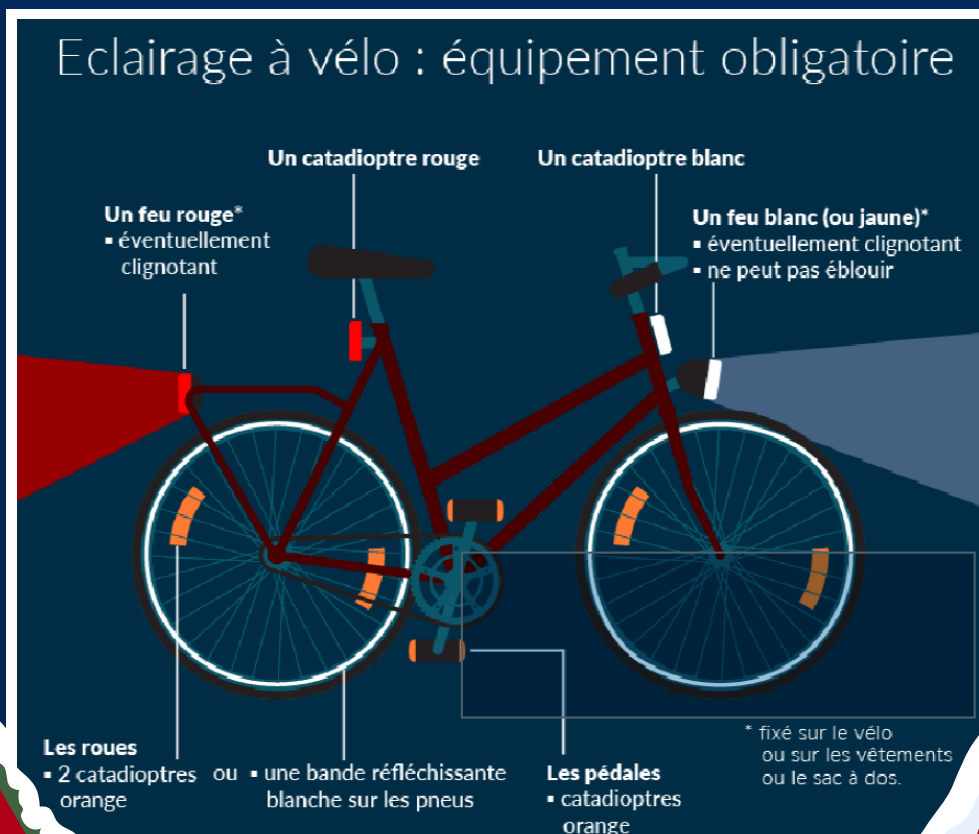


# 5ÈME BALADE DES PÈRES NOËL NOCTURNE

## Run & Bike : règlement

- L'équipe est composée de 1 coureur + 1 cycliste, vous courez et roulez en alternance. A défaut, l'équipe ne sera pas prise en compte pour le classement.
- Vous respectez les instructions de l'organisateur et de ses membres ainsi que celles des forces de l'ordre.
- Vous vous passez le vélo de main en main.
- Les changements sont libres.
- Vous restez à maximum 5m de votre équipier.
- Vélo sans assistance électrique uniquement.
- L'équipe doit franchir la ligne d'arrivée en même temps.
- Tout niveau est le bienvenu.
- Vous êtes équipé d'un système d'éclairage et de vêtements réfléchissants.
- Vous respectez le code de la route.

Les vélos doivent être en ordre concernant l'éclairage obligatoire :



L'ASBL AGISC ne pourra être tenue pour responsable en cas de manquement au présent règlement de la part du participant.

# 5ÈME BALADE DES PÈRES NOËL NOCTURNE

## Marche : règlement

- Vous respectez les instructions de l'organisateur et de ses membres ainsi que celles des forces de l'ordre.
- Vous êtes équipé d'un système d'éclairage et de vêtements réfléchissants.
- Vous respectez le code de la route.
- Si vous êtes accompagné d'enfants, ceux-ci doivent rester sous votre surveillance. Tout particulièrement à l'approche des flambeaux et des dispositifs de sécurité placés le long du parcours.

L'ASBL AGISC ne pourra être tenue pour responsable en cas de manquement au présent règlement de la part du participant.